



ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA G.R.C.

Bureau de direction - Nouvelles et opinions

DÉCEMBRE 2011

LE COIN DU PRÉSIDENT:

Du bureau du président national

Message à l'occasion de Noël –

Betty et moi voulons profiter de cette occasion pour vous souhaiter à tous un très Joyeux Noël. Nous avons toujours pensé que c'était le meilleur temps de l'année pour nous. Toutefois, pendant que nous avançons lentement en âge, notre vue sur la vie change parce que nous perdons régulièrement des membres de la famille, des amis et des associés. Nous devons toutefois réaliser, qu'aussi étrange que cela puisse paraître, que cela aussi fait partie de la vie.

Avec un certain recul toutefois, nous devons nous estimer heureux d'avoir la santé, tout en sachant que ce sera bientôt le temps de célébrer avec la famille et les amis. Le seul fait que nous aurons le plaisir d'être entourés de la famille et des amis nous comblera de bonheur. Nous nous devons d'être à leur écoute afin de partager leurs ennuis, leurs expériences et leurs émotions. Assurez vous de leur rappeler les bons moments, les événements joyeux et autres moments mémorables que vous avez partagés. La prochaine fois que vous allez les voir, accueillez les avec un large sourire et serrez les bien fort dans vos bras. Ils vous le rendront bien.

Cela fait onze (11) ans que toute notre famille n'avait pas été réunie autour de la table à Noël et cette année, tout le monde sera là. Devinez quoi ? Betty et moi avons bien l'intention de les accueillir avec un large sourire et de les serrez bien fort dans nos bras. Tout le monde adore une situation gagnante et cela en sera certainement une.

Encore une fois, un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2012.

Tim Hoban,
Président national

QU'EST-CE-QUI S'EST PASSÉ DEPUIS LE DERNIER BULLETIN ?

- | | |
|-----------------|--|
| 11 octobre 2011 | Rencontre : Directeur Keith HILLIER – Anciens combattants Canada / Île-du-Prince-Édouard. Allocation pour soins. |
| 13 octobre 2011 | Rencontre : Bernie MacDonald de la division du Nouveau-Brunswick. Aide pour procurer une pension d'invalidité. |
| 15 octobre 2011 | Appel pour féliciter George SOPER pour son 60 ^e anniversaire. |
| 17 octobre 2011 | Réunion avec l'ombudsman d'Anciens combattants Canada à Moncton N.B. |

- 19 octobre 2011 Traitement des demandes auprès de la Caisse fiduciaire de bienfaisance.
- 23 octobre 2011 Trousse d'information pour l'ombudsman acheminé au président sortant Larry POWER.
- 28 octobre 2011 Réunion informelle des membres du littoral nord du Nouveau-Brunswick.
- 16 novembre 2011 Appel du président du comité de sélection du nouveau commissaire pour savoir ce que nous pensons de la personne choisie. Content de voir que l'on nous a écoutés lorsque nous avons émis l'opinion que l'on devrait choisir parmi les rangs de la G.R.C.
- 25 novembre 2011 Réunion d'automne de la division du Nouveau-Brunswick à Frédéricton.
- 29 novembre 2011 Avons reçu une demande pour un conseiller expert de la part du Solliciteur général de l'Ontario. Avons fait une recommandation.
- 5 décembre 2011 Rencontre avec le comité des opérations nationales et celui des finances à Ottawa.
- 6 décembre 2011 Rencontre avec le comité exécutif de l'Association nationale des retraités fédéraux à Ottawa – rapport déjà soumis. Très positif.
- 7 décembre 2011 Présentation à Gina Religa et sa famille au nom de l'Association des anciens de la G.R.C. et de la revue *the Quarterly / la Trimestrielle* en reconnaissance du travail accompli par John.
- 8 décembre 2011 Présence à la cérémonie de passation des pouvoirs du nouveau commissaire. Brève rencontre avec lui. Toutefois, nous espérons pouvoir obtenir une rencontre officielle avec lui au début de la nouvelle année pour discuter de sujets d'intérêt et sur les façons d'aider la G.R.C.
- 10 décembre 2011 Rencontre avec Éric REBIERE pour discuter d'actions légales concernant des problèmes d'invalidité et l'écriture d'un livre historique sur la G.R.C.

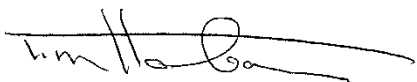
NOTES :

- A.** Des choses très positives se produisent présentement, bien que le progrès se fasse lentement mais surement. Le rapport de l'ombudsman d'Anciens combattants Canada mentionne les anciens de la G.R.C. dans presque tous les paragraphes. (Une première).
- B.** Nous avons reçu un appel du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) demandant une rencontre pour discuter d'une participation sur leur comité en janvier. (Une autre première).
- C.** Avec l'aide du directeur exécutif / ombudsman et du soussigné, Fred ROUSSELL de la division du Nouveau-Brunswick a pu obtenir du succès dans sa demande pour l'Allocation pour soins auprès d'Anciens combattants Canada.
- D.** On a reconnu le travail effectué par la division de Calgary. Cette dernière a reçu le prix "*Calgary Stampede Western Legacy Award*" pour son implication dans cet événement. Nos sincères félicitations. Information publiée sur notre site internet national.

- E.** La division du Manitoba reçoit l'appui du bureau de direction national dans les efforts déployés pour la reconstruction du Fort Dufferin. Une lettre d'appui leur a été acheminée indiquant que l'Association des anciens de la G.R.C. soutien les efforts mais qu'elle ne peut malheureusement pas fournir une aide financière. Nous devons mentionner que le Fort Dufferin a joué un rôle important dans les débuts de la G.R.C.
- F.** Le président sortant Larry Power est notre représentant sur le comité consultatif de l'ombudsman d'Anciens combattants Canada. Il participera à une réunion de ce comité ce mois-ci et un rapport suivra.
- G.** Le comité national des opérations a reçu les noms de trois candidats pour le poste de directeur exécutif. Le comité fera sa recommandation au bureau de direction pour la réunion du 8 février 2012.
- H.** Nous sommes présentement à mettre en place un comité de l'ombudsman national de notre association pour venir en aide à l'ombudsman. Il y aura cinq membres de choisis ; un de chacune des régions désignées partout au pays. Cela devrait être complété d'ici le 8 février 2012.
- I.** Le comité des finances dirigé par Maz MUFTI a presque terminé son travail en ce qui concerne nos finances. Des recommandations sous la forme d'une résolution pour préciser les dates de notre année financière seront bientôt soumises. On y fera aussi référence au nouveau manuel des opérations dans notre Acte constitutif. Les rapports seront bientôt soumis.
- J.** On approche lentement de l'A.G.M. 2012. Environ 600 personnes se sont inscrites. Si vous n'avez pas encore fait votre demande d'inscription, nous vous suggérons de le faire le plus tôt possible car le temps presse. Souvenez-vous que plus nous sommes, plus nous aurons du plaisir.
- K.** Nous vous encourageons à parler avec d'autres membres retraités et leur demander de rejoindre nos rangs. Il y a environ 16,000 membres retraités au pays. La G.R.C. compte environ 22,000 membres réguliers. Imaginez le pouvoir que nous aurions d'être entendus si nous avions 16,000 membres dans notre association. Pensez-y!
- L.** Le bureau de direction et nos partenaires, la Légion royale canadienne, l'Association nationale des retraités fédéraux et la G.R.C. travaillent fort pour résoudre plusieurs des problèmes qui nous intéressent.
- M.** Nous devrions apprendre bientôt les résultats de nos efforts pour que nous soyons inclus dans la définition de « vétéran ». Paul WOOD (ancien de la G.R.C.) travaille sur ce projet à plein temps au sein du bureau de l'Ombudsman d'Anciens combattants Canada.
- N.** Rappelez-vous que tous les dons faits à la Caisse fiduciaire de bienfaisance de l'Association des anciens de la G.R.C. se qualifient pour des reçus pour fins fiscales. Souvenez-vous de ceci si vous désirez bénéficier d'une réduction de vos impôts ou si vous voulez aider des anciens dans le besoin.
- O.** Nous vous recommandons fortement d'examiner les dispositions de « l'Allocation pour soins » si vous avez besoin d'aide et que vous avez une invalidité au niveau d'au moins 1%. Par l'entremise de « l'Allocation pour soins », les membres de la G.R.C. peuvent recevoir le même genre d'aide que les militaires reçoivent sous le Programme pour l'autonomie des anciens combattants.

- P.** « Les 300 premiers ». L'exécutif national se penchera sur ce sujet lors de la prochaine réunion du bureau de direction le 8 février 2012. Ce sujet est considéré comme extrêmement important et des étapes ont été entreprises avec la G.R.C. pour que des modifications à la réglementation sur les sépultures soit apportées pour que les membres des familles d'anciens de la G.R.C. ou que l'Association des anciens de la G.R.C. puissent acheter eux-mêmes des pierres tombales ou des bornes. Le problème qui existe présentement est le fait que les membres décédés doivent avoir pris leur retraite avec une pension pour être admissibles à une borne ou pierre tombale régimentaire.
- Q.** Le premier membre honoraire national a été élu lors de notre dernière réunion. Il s'agit de Don CHERRY, mieux connu comme étant *M. Hockey Night in Canada*. Cette distinction lui a été conférée étant donné que son grand-père était l'un des 300 premiers membres de la Police à cheval du Nord-Ouest. Nous demandons à toutes les divisions de vérifier si l'on connaît des membres de la famille immédiate de ces 300 premiers membres qui pourraient recevoir le même honneur que M. Cherry. Nous leur demandons de soumettre des noms, documents à l'appui, pour que ces nominations soient considérées.
- R.** Président national honoraire. - Le commissaire PAULSON, comme le précise notre acte constitutif, a été nommé notre « Président national honoraire ». Une lettre à cet effet lui a été acheminée.
- S.** Rencontre avec la G.R.C. - Une demande a été acheminée pour une rencontre avec le nouveau commissaire. Étant donné qu'il doit examiner d'autres priorités présentement, nous espérons pouvoir le rencontrer tôt au début de la prochaine année afin de parler de nos sujets d'intérêt et des façons où nous pouvons être utiles pour venir en aide à la G.R.C.

IL FAUT SE SOUVENIR QUE TOUTES LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE SOUMISES AU COMITÉ DE L'ACTE CONSTITUTIF DU BUREAU DE DIRECTION AU PLUS TARD LA FIN DE DÉCEMBRE.



Tim Hoban
Président national

LOI CANADIENNE SUR LES ORGANISATIONS À BUT NON LUCRATIF

La nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* est entrée en vigueur le 17 octobre 2011. Cette nouvelle loi remplace la Partie 1 de la *Loi sur les corporations canadiennes* qui n'avait pas subi de modifications depuis 1917. Alex Geddes, Maz Mufti et Cal Small ont assisté à une présentation par la firme d'avocat *Carters Professional Corporation* le 29 novembre en regard aux différents changements imposés par la nouvelle loi à des organisations sans but lucratif comme la nôtre.

Dans les faits, la nouvelle loi exigera que nous procédions à des modifications importantes des statuts de l'association, incluant ceux des divisions et aussi au manuel des opérations. Ceci est particulièrement frustrant étant donné que nous venions tout juste de procéder à une révision des statuts et que le même processus est pratiquement complété en ce qui concerne le manuel des opérations.

Afin que l'Association des anciens de la G.R.C. puisse continuer d'exister selon les provisions de la nouvelle loi, nous aurons probablement à effectuer des changements : aux catégories de membres, aux procédures de scrutin, aux élections et aux nominations des directeurs, à la discipline imposée

aux membres et de nouvelles mesures de recours, etc. Il semble que les changements soient si importants qu'il sera probablement plus simple et plus rapide de réécrire au complet les statuts.

L'association a jusqu'au 17 octobre 2014 pour compléter les changements requis par la nouvelle loi et compléter le processus d'inscription auprès du ministère concerné. Le comité national des opérations aura la responsabilité d'effectuer les recherches exhaustives requises par la nouvelle loi et selon le besoin, consulter le bureau de direction et les divisions sur des sujets qui exigent un éclaircissement.

Une fois le travail préparatoire complété, un rapport sera présenté lors de l'A.G.M. 2012, exposant les grandes lignes des exigences de la nouvelle loi et suggérant des stratégies permettant à l'association de se conformer avant la date limite.

SÉPULTURES DE LA G.R.C.

Le 27 septembre, Tim Hoban, président, Alex Geddes, secrétaire, Bill Gidley, directeur exécutif et Cal Small, vice-président, ont rencontré le sous-commissaire Allan Nause pour discuter de l'identification, de l'inspection et de l'entretien des sites de sépultures de la G.R.C. Il existe encore plusieurs sépultures d'anciens membres de la G.R.C. qui n'ont pas été répertoriés parce que l'on ne sait pas où elles sont, et dans certains cas, même si les endroits ont été identifiés, les sépultures sont sans bornes ou pierres tombales. Les directives de la G.R.C. stipulent présentement que seuls les membres qui ont quitté la force avec une pension ont droit à une pierre tombale de la G.R.C. Cela cause un problème car de nombreux anciens ont quitté la G.R.C. avant d'avoir droit à une pension et qu'il serait souhaitable que leurs sépultures soient identifiées convenablement. Le sous-commissaire Nause a demandé à ce que cette directive de la G.R.C. concernant les pierres tombales ou les bornes soit révisée. Le résultat positif qui découlerait de notre requête ferait en sorte que des bornes portant l'écusson de la Police à cheval du Nord-Ouest, de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest ou de la G.R.C. seraient autorisées, même si de telles bornes ne rencontrent pas les normes établies par la G.R.C. ou ne sont pas payées par les fonds publics. C'est un fait connu que des familles d'anciens membres qui sont visés par la directive actuelle sont prêts à déboursier les sommes nécessaires pour l'achat de ces bornes.

L'intérêt public démontré lors d'une cérémonie récente à Kingston, Ontario, où on a dédié une borne à l'ex-gendarme John Cherry, grand-père de Don Cherry, souligne l'importance d'identifier et de marquer convenablement ces sépultures, plus particulièrement celles des 300 premiers membres.

Il s'agit d'un projet important qui nécessite toute notre implication et il semble bien que la G.R.C. est de plus en plus intéressée à y participer.

Cal Small,
Vice-président national.

DONS À LA CAISSE FIDUCIAIRE DE BIENFAISANCE DE L'ASSOCIATION. – REÇU POUR FINS FISCALES.

Ceci est pour vous rappeler que ceux qui désirent effectuer un don à la Caisse fiduciaire de bienfaisance de l'Association des anciens de la G.R.C. peuvent recevoir un reçu pour fins fiscales de la part du trésorier national.

Comme mentionné lors de la réunion du bureau de direction du 16 septembre 2011 et indiqué sur notre site internet national :

«L'Association des anciens de la G.R.C est une organisation charitable à but non lucratif ».

Ceci s'applique uniquement à la Caisse fiduciaire de bienfaisance et nous sommes inscrits auprès de l'Agence du revenu du Canada. Si les membres veulent faire un don, un reçu sera émis par le trésorier

national et les sommes données seront déposées dans la Caisse fiduciaire de bienfaisance de l'Association des anciens de la G.R.C. et disponibles pour les anciens qui ont besoin de notre aide.

Ce message est aussi affiché sur notre site internet : (www.rcmpvetsnational.ca) sous la rubrique : « *Dons à la Caisse fiduciaire de bienfaisance* ». Il y a également un lien direct sur notre page d'ACCUEIL. Vous n'avez qu'à « cliquer » sur l'icône du message et vous vous rendrez directement au message.

Alex Geddes
Secrétaire national.

Le comité du recrutement

Dans le plan stratégique couvrant la période de 2010 à 2014, il est mentionné que le comité du recrutement devra mettre sur pied un groupe de travail pour établir pourquoi les anciens membres de la G.R.C. ne rejoignent pas notre association. Ceci ayant pour but d'augmenter nos effectifs de 50% d'ici 2014. Pour donner le coup de départ vers cet objectif, nous avons lancé une campagne de recrutement lors de l'A.G.M. à St.John's. Au moment présent, je suis déçu des faibles résultats obtenus. Les efforts pour recruter de nouveaux membres doivent parvenir des divisions où les activités mensuelles ou quotidiennes attirent de nouveaux membres en premier lieu. J'aimerais que les présidents des comités de recrutement des divisions communiquent avec moi à dleblanc@mymts.net afin que l'on puisse échanger directement sur ce qui se passe dans le domaine du recrutement. Nous allons continuer au niveau national de répandre de l'information sur ce qu'est notre association et ce que nous faisons, pas seulement au nom des membres de notre association, mais au nom de tous les anciens de la G.R.C.

Au niveau des divisions, les activités au cours desquelles les membres se réunissent sont d'importants outils de recrutement. C'est là que nous ferons connaître aux membres actifs qui sont sur le point de laisser la G.R.C. ce que nous sommes.

Nous aurons bientôt un nouveau formulaire de demande d'adhésion en ligne sur notre site internet en plus d'avoir un outil nous permettant de connaître le nombre de membres de chacune des divisions et les membres recrutés. Ceci est en développement depuis un certain temps et j'espère que cela rencontrera les besoins exprimés par les divisions pour un formulaire national depuis les dernières années.

En ce qui concerne le groupe de travail sur le recrutement, certaines divisions ont produit un questionnaire qui a servi à recueillir l'information recherchée. J'aimerais obtenir une copie des résultats obtenus afin de comparer avec ceux déjà en notre possession avant de continuer avec notre projet.

À moins que l'on ne prenne à cœur d'augmenter nos effectifs dans toutes nos divisions et régions, alors nous allons faillir misérablement dans l'atteinte de notre objectif de 50% d'augmentation. Nous devons tous y participer avec entrain.

Dave LeBlanc,
Directeur national

Produit par: Le comité des communications
Rick Morris, Gouverneur et membre du comité

Visitez notre site internet national : www.rcmpvetsnational.ca